

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
SD attractivité / recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPLP ouverts au titre de la session 2025,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPLP section génie mécanique option maintenance des véhicules, machines agricoles, engins de chantier est constitué comme suit pour la session 2025 :

Présidente

Mme Pascale COSTA
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Secrétaires généraux

M. Stéphane FLOUS
Professeur de lycée professionnel

Académie de BORDEAUX

Mme Karine REITTER
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de BESANCON

Membres du jury

M. Stéphane AUMAILLEY
Professeur de lycée professionnel

Académie de BORDEAUX

M. Remi BOURDERIOUX
Professeur de lycée professionnel

Académie de BORDEAUX

Mme Claudine CHESSERON-ETIENNE
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de CRETEIL

M. Benoît DENIAU
Professeur de lycée professionnel

Académie de BORDEAUX

M. Nicolas MEHAULT
Professeur de lycée professionnel

Académie de REIMS

Mme Julie ROUSSEL
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de CRETEIL

M. Philippe SENECHAL
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de BORDEAUX

Mme Kathy THOMIAS
Inspectrice de l'éducation nationale

M. Michel TISON
Professeur de lycée professionnel

M. Thomas VAUTARD
EC. R Professeur de lycée professionnel

Mme Anne-Laure VISCA
Professeure de lycée professionnel

Académie de VERSAILLES

Académie de LILLE

Académie de VERSAILLES

Académie de NANCY-METZ

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 21 novembre 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation nationale
et par délégation
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement



Nadine COLLINEAU